

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 16 décembre 2016

5^{ème} Commission
N° CP-2016-11-5-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Action Territorialisée

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
SIXIEME PROGRAMMATION 2016**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 6^{ème} programmation pour l'année 2016 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

10 projets sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 859 649 € réparties de la façon suivante :

- CTV Colmar, Fecht et Ried : 120 317 € pour 2 projets ;
- CTV Thur et Doller : 14 615 € pour 1 projet ;
- CTV Région Mulhousienne : 648 717 € pour 6 projets ;
- CTV du Sundgau : 76 000 € pour 1 projet.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions du 27 mai 2016 et 18 novembre 2016.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les Contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces Contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces Contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (rapport n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (rapport n°CG-2015-2-5-1).

Lors de la dernière séance budgétaire du 18 mars 2016 (rapport n° CG-2016-2-5-1), l'Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer les projets retenus dans les contrats et justifiant d'un démarrage (travaux ou études) pour l'année 2016.

Les projets qui vous sont soumis ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires, réunie respectivement le 27 mai 2016 et le 18 novembre 2016, chargée de vérifier la conformité des dossiers présentés.

Le montant des aides à allouer pour cette 6^{ème} programmation de 10 projets structurants au titre de l'exercice 2016 s'élève ainsi à 859 649 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	43-11 Mise en place d'un éclairage sur le terrain d'honneur
Maître d'ouvrage :	Commune PORTE DU RIED
Localisation :	HOLTZWIHR
Numéro d'opération :	CTV01822
Montant du projet :	67 724 € HT
Montant subventionnable :	67 724 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	20 317 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-32-204142-35421-006-AP2015

Projet :	42-7 Création d'une micro-crèche
Maître d'ouvrage :	Commune d'INGERSHEIM
Localisation :	INGERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV01816
Montant du projet :	500 000 € HT
Montant subventionnable :	500 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	100 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-41-204142-35421-006-AP2015

Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	32-10 Restauration de matériel ferroviaire classé au titre des Monuments Historiques
Maître d'ouvrage :	Association Train Thur Doller Alsace
Localisation :	Territoire de Vie Thur Doller
Numéro d'opération :	CTV02163
Montant du projet :	146 147 € HT
Montant subventionnable :	146 147 € HT
Taux :	10 %
Subvention :	14 615 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-312-20421-35621-006 AP2015

Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement en 15 acomptes annuels :

Projet :	12-21 Construction de salles paroissiales - centre multi-activités- (1ère phase)
Maître d'ouvrage :	Conseil de Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV01769
Montant du projet :	786 000 € TTC
Montant subventionnable :	786 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	314 400 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-33-204182-35721-006 AP2015

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	12-19 Aménagement d'une plaine sportive - (1ère phase)
Maître d'ouvrage :	Commune de BERRWILLER
Localisation :	BERRWILLER
Numéro d'opération :	CTV01766
Montant du projet :	531 304 € HT
Montant subventionnable :	440 000 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	176 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-29 Remplacement des conduites du bassin olympique du stade nautique
----------	---

Maître d'ouvrage :	m2A
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV02127
Montant du projet :	69 167 € HT
Montant subventionnable :	69 167 € HT
Taux :	10 %
Subvention :	6 917 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-34 Réfection du sol du gymnase Bartholdi
Maître d'ouvrage :	Commune de RIEDISHEIM
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV01601
Montant du projet :	47 000 € HT
Montant subventionnable :	47 000 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	18 800 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-37 Travaux de réfection de la salle de combat et d'arts martiaux du COSEC
Maître d'ouvrage :	Commune de RIEDISHEIM
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV01600
Montant du projet :	25 000 € HT
Montant subventionnable :	25 000 € HT
Taux :	60 %
Subvention :	15 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	12-40 Reconstruction du Tennis couvert rue de Wilson
Maître d'ouvrage :	Commune de RIXHEIM
Localisation :	RIXHEIM
Numéro d'opération :	CTV02110
Montant du projet :	588 000 € HT
Montant subventionnable :	588 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	117 600 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	121-2 Extension du Foyer de la Culture
Maître d'ouvrage :	Commune de DANNEMARIE
Localisation :	DANNEMARIE
Numéro d'opération :	CTV00758
Montant du projet :	400 000 € HT
Montant subventionnable :	400 000 € HT
Taux :	19 %
Subvention :	76 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 0-204-33-204142-35921-006 AP2013

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 6^{ème} programmation 2016 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 859 649 €, telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN